



Madame, Monsieur, Chères Tolvériennes, Chers Tolvériens

L'aube d'une nouvelle année est souvent l'occasion de remercier celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour rendre notre commune plus belle, plus agréable à vivre, plus vivante.

Merci à tous !

C'est également faire un bilan, mais aussi le temps de réfléchir sur le futur tout en restant au plus près de la réalité de nos capacités financières. Ce passage à une nouvelle année, qui demeure hautement symbolique, c'est aussi pour certains, prendre de nouvelles résolutions.

Pour nous élus, comme pour tous les élus municipaux de France, le glissement vers 2025, c'est basculer vers la fin de notre mandature.

Un bon nombre de nos engagements proposés lors des élections de 2020 ont déjà été réalisés pour un investissement global de 937 094,88€ TTC.

Pour 2024, le total d'investissement s'élève à un montant TTC de 246 916,88€ qui se décompose comme suit :

- La réactualisation de l'étude diagnostic de l'église Sainte Marie Madeleine à la demande de l'INRAP pour 2040€,
- La rénovation d'une classe primaire pour regroupement de la garderie périscolaire pour 75 571,26€,
- Le remplacement de radiateurs de la classe du directeur et à la cantine pour 4 050€,
- L'achat de la cellule de refroidissement pour la cantine scolaire avec l'aide du don de l'Amicale Laïque pour 2 526€,
- Le remplacement de la porte d'accès pour PMR à la mairie soit 5 235,78€,
- L'installation d'une pompe à chaleur air/air à la mairie pour 23 076,70€,
- Le remplacement du sol de l'accueil de la mairie pour 4 964,22€,
- La remise en état de la toiture de la salle de sports pour 19 148,39€,
- Des travaux de voirie route du Pontil pour 3 315,60€,
- Les travaux de renforcement de la berge du bief du Moulin du Pontil pour 12 202,80€,
- Remplacement d'un poteau incendie rue de l'Angevinière pour 2 792,36€,
- Acquisition de matériels divers, débroussailleuse, souffleur, chargeur... à batterie pour 2 797€.

Ainsi qu'un solde de travaux de voirie pour 396,77€ et les premiers acomptes pour la salle socio-culturelle pour 88 800€.

Le montant des aides obtenues en 2024 sont les suivantes dans le cadre du Fond de concours de l'agglomération de Grand Angoulême, pour :

- la toiture de la salle de sports 7 978€,
- les travaux de renforcement de la berge du bief du Moulin du Pontil 3765€ ,
- la pompe à chaleur à la mairie 5 000€.

Cette dernière a également bénéficiée des Certificats d'Economie d'Énergie pour 1 023€ ainsi que de l'aide du Département de la Charente pour 10 518€.

Il n'en demeure pas moins que d'autres projets verront le jour avant la fin du mandat. Cet édito, est pour moi, l'occasion de vous exposer les perspectives pour les mois à venir.

Dès la fin du premier semestre, la salle socio-culturelle en remplacement du club house de football sera opérationnelle au Pré de la Cure. Les associations pourront profiter de ce bel équipement dont le coût total TTC s'élève à 382 160 €.

Sont déjà acquises les subventions suivantes :

Etat 111 873 €, Département 31 500 € soit 143 373 € .

L'Europe a été également sollicitée pour 100 000€.

Resterait à charge pour la commune 138 787€ qui seront entièrement financés par la vente en 2023 de la maison des associations pour 150 000€.

Parallèlement, un projet d'aménagement paysager et sportif sur l'ancien terrain de football est en cours de chiffrage pour une fin de réalisation à l'automne prochain.

D'autres dossiers sont en cours d'étude que j'évoquerai ultérieurement en fonction du budget 2025 étant donné les incertitudes financières actuelles et sachant que je ne veux pas augmenter la fiscalité communale.

Malgré le contexte économique, notre gestion de la collectivité et le suivi financier permanent nous permet de finaliser les projets en cours tout en respectant les indicateurs financiers que nous nous sommes fixés.

Être toujours en capacité de réfléchir à l'avenir, de construire le territoire de demain, pour le bien de tous, tant en matière de services à la population, que d'urbanisme, de développement durable, est une source de motivation précieuse pour les élus que nous sommes.

Soyez sûrs que l'équipe que vous avez élue est au travail, obstinément tournée vers demain et vers des jours meilleurs, dans un esprit constructif et serein.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite, à vous et à vos proches, une belle année 2025.

Bien à vous,

Votre Maire

Brigitte BAPTISTE

Personnel communal



L'intronisation d'un nouveau membre au sein de l'équipe du personnel communal a ravi tout le monde, cette dernière qui a pris ses fonctions au 1^{er} janvier dernier succédant à Magali CHEMINAUD qui sera en formation pendant une année auprès de la Secrétaire Générale pour la remplacer lors de son départ en retraite fin 2025.

Nadège BEAU, âgée de 49 ans, maman de deux enfants de 19 et 21 ans, nouvelle agente d'accueil connaît bien le métier après avoir travaillé au sein de la mairie de LINARS.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Goûter des Aînés

Mercredi 18 décembre 2024 une cinquantaine d'aînés ont répondu à l'invitation de Madame le Maire pour participer au traditionnel goûter de Noël.

L'animation de ce moment festif a été assurée cette année par l'association Pacific Art Charente qui a pour objet de défendre la culture polynésienne. Après le traditionnel chant d'accueil "Faarii mai na i to matou ahora", trois danses polynésiennes ont été offertes.

- * Le Otéa : danse rythmique aux mouvements rapides et synchronisés qui symbolisent des éléments de la nature, eau, terre, air, feu, au son d'instruments à percussions (Tari parau et To'ere) accompagnant la mélodie d'une sorte d'ukulélé (Heivari'i)
- * Le Tamure ou Ori Tahiti qui est la danse emblématique de Tahiti. Cette danse rapide avec mouvements vibrants des hanches raconte la vie quotidienne, les événements marquants de la communauté ou des légendes. Chaque performance des danseuses et danseurs est personnelle et unique.
- * Le Aparima qui est une danse narrative, lente et gracieuse qui utilise le mouvement pour raconter des histoires (confection d'une couronne de fleurs, retour des bateaux,...).

Pour clore le spectacle tous les danseurs et danseuses (une trentaine) et musiciens ont interprété un chant de remerciement " Maururu ia otou paatao".

L'ensemble du spectacle proposé a été très apprécié par nos aînés ; ils ont pu faire, à domicile, leurs premiers pas en Polynésie.

Tous les élus présents (adultes et enfants) ont chaleureusement remercié l'ensemble des membres de l'association pour ce formidable après-midi qui s'est achevé avec la distribution des colis de Noël par les élus du CMJ.



Ecole des sources

Spectacle de Noël

Les 77 élèves de l'école des Sources ont été invités à assister et à participer à un spectacle de magie le jeudi 19 décembre à la Maison de Quartier de la commune.

Axel le magicien a su éblouir les enfants par des tours d'illusion, avec une corde coupée en 2, puis 3 morceaux qui se retrouve entière, les nœuds doublement serrés à chaque extrémité qui disparaissent ... par magie, une flamme de briquet enfermée dans la main qui se retrouve sur une bougie située à 3 mètres.

Beaucoup de tours sur le thème de Noël avec participation d'enfants, alternativement garçon et fille, ont su captiver l'attention du public silencieux, attentif puis subitement enthousiaste.

Les enfants ont eu beaucoup d'anecdotes et de "miracles" vécus pendant cette heure (qui a paru très courte) à raconter aux parents le soir.

L'après-midi du jeudi, ainsi que celui du vendredi, ont été clos par le goûter offert par la municipalité avec chocolat chaud ou jus de pommes, pain au chocolat, mandarine et chocolat. Chaque enfant s'est vu offert l'emblématique "Père Noël" en chocolat confectionné par la chocolaterie d'Antan de la Rochefoucauld.



Concours de dessin

Le conseil municipal des jeunes et l'équipe d'animation, Mme le Maire et de ses adjoints se sont réunis le mercredi 8 janvier en jury du concours de dessin proposé aux élèves de l'école.

Le thème pour les élèves de PS, MS, GS et CP était la famille Hérisson.

Avec 9 voix, la production de Malika MATAEV a été déclarée gagnante.

Le thème pour les cours élémentaires d'une part, Cours moyens d'autre part était « dessine un oiseau avec un nom rigolo ».

Celian CARETTE a été l'heureux élu des CE. Pour les cours moyens un vote à 2 tours a été nécessaire pour féliciter Charlie MAZIERES MONTERO.

Madame Le Maire a réuni tous les participants et leurs familles le 10 janvier pour la remise des prix et le partage de la galette.

La propreté de la commune, c'est l'affaire de tous

Garder TOUVRE propre, c'est une des missions de la municipalité, mais c'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous.

Le service technique ainsi que le garde champêtre s'emploient jour après jour à rendre la commune propre et agréable pour tous et notamment pour les habitants.

Cependant, malgré les moyens déployés, garder l'espace public propre est un véritable défi : déchets ménagers, encombrants, emballages, cartons, papiers, plastiques, canettes, urines, mégots, abîment notre environnement et mettent à mal le travail quotidien des agents municipaux et tout particulièrement à proximité des conteneurs de récupération de verre, vêtements et déchets alimentaires....

Comment garder l'espace public propre s'il est sali en permanence ?



Un peu de civisme, de respect des consignes de collecte et de tri, de petits gestes simples seraient aussi efficaces que des armées de camions et d'agents d'entretiens, et tellement moins chers pour la collectivité !

Un arrêté du Maire a été pris pour réglementer l'affichage sauvage. Un panneau double est mis à disposition au Quai 55 pour l'affichage libre.



Quelques travaux dans la commune

En raison des risques qu'il représentait, le saule mort au lavoir de La Lèche a été abattu, débité et le broyage récupéré pour usage communal.



L'un des cyprès de Provence au cimetière a nécessité une taille de restructuration.

Fuites d'eau à l'école

2 fuites d'eau en sous-sol, après le compteur, ont mobilisé le service technique.

La recherche n'était pas facile même avec l'appui de la Semea qui a participé avec ses moyens acoustiques.

Il a été nécessaire de décaisser le sol sur plusieurs mètres à l'intérieur et à l'extérieur de la cour.

Le tuyau a été remplacé sur toute sa longueur



Circulation routière à la Maillerie du 1^{er} au 6 octobre 2024

A la demande des riverains du secteur de La Maillerie, Mme le Maire a sollicité les services du Département de la Charente pour effectuer un relevé de vitesse des véhicules sur la départementale 699 sur la partie limitée à 30 et 50 kms heure, dans les deux sens de circulation.

Vous trouverez ci-après le résultat du comptage. Force est de constater qu'à part quelques rares exceptions, l'ensemble des automobilistes respecte les limitations de vitesse.

La municipalité reste vigilante sur ce point qui fera l'objet régulièrement de demande de relevés.

Le nombre de véhicules est différent entre : Magnac à Mornac et Mornac à Magnac suite à une panne du système de comptage.



Sens Magnac sur Touvre -----> Mornac

Vitesse moyenne 38 Km/h

| Vitesses en Km/h | | Nombre de Véhicule | |
|------------------|---------|--------------------|---------|
| < = | 30 | 282 | 4,33% |
| 31 | 40 | 1 216 | 18,68% |
| 40 | 50 | 3 293 | 50,58% |
| 51 | 60 | 1 392 | 21,38% |
| 61 | 70 | 271 | 4,16% |
| 71 | 80 et + | 56 | 0,86% |
| Total | | 6 490 | 100,00% |

Sens Mornac -----> Magnac sur Touvre

Vitesse moyenne 32 Km/h

| Vitesses en Km/h | | Nombre de Véhicule | |
|------------------|---------|--------------------|---------|
| < = | 30 | 6 044 | 53,86 % |
| 31 | 40 | 3 158 | 28,14% |
| 40 | 50 | 1 227 | 10,93% |
| 51 | 60 | 553 | 4,93% |
| 61 | 70 | 195 | 1,74% |
| 71 | 80 et + | 45 | 0,40% |
| Total | | 10 272 | 100,00% |

Un nouveau site internet pour la commune

Le site en service actuellement a été réalisé en 2008 avec les techniques de l'époque.

L'hébergement est assuré par Orange Business, qui nous a informé que compte tenu de sa vétusté l'hébergement ne sera plus possible à compter de mai 2025.



[Actualités](#) - [Vie Municipale](#) - [Vivre à Touvre](#) - [Tourisme & patrimoine](#) - [Démarches administratives](#) - [Vie économique](#) - [Plan/Contact](#) - [Liens](#)

Rechercher

Actualités

Le vélo s'installe dans l'agglomération
Enquête publique - Révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême
Permanence des médiateurs

Actualités

Le vélo s'installe dans l'agglomération

Depuis plus de dix ans, GrandAngoulême s'emploie à développer l'usage du vélo sur une part toujours plus large de son territoire. Vélos en (...)

Ancien Site

Touvr'Express N°82



Pour favoriser l'accès aux informations la commune a sollicité l'aide d'une entreprise spécialisée pour la réalisation d'un nouveau site.

Il est développé sur une base WordPress, ce qui permettra une évolution sans être obligé de tout reconstruire.

Le nouveau site sera accessible début deuxième trimestre 2025.

Des liens permettant une connexion à GrandAngoulême et à certains services de l'Etat seront créés.



[Votre commune](#) | [Vos démarches](#) | [Votre quotidien](#) | [Vie citoyenne](#)

05 45 65 50 46



- Contact
- Cantine
- Scolarité
- Urbanisme
- Citoyenneté
- Associations
- Transports

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Révision du Schéma de cohérence territoriale valant Plan climat air énergie territorial (SCoT-AEC)

Le Président de GrandAngoulême a prescrit par arrêté n°2024-A-108 en date du 20 décembre 2024 l'ouverture d'une enquête publique portant sur la **révision du Schéma de cohérence territoriale valant Plan climat air énergie territorial (SCoT-AEC)**.

Le dossier du SCoT-PCAET a fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) le 18 décembre 2024.

L'enquête publique se déroulera **du samedi 1er février 2025 à 9h00 jusqu'au mardi 4 mars 2025 à 16h00** inclus, soit une durée de **32** jours consécutifs. Le président du Tribunal administratif de Poitiers a désigné **Monsieur Hervé HUCTEAU**, consultant en qualité sécurité environnement, en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et Madame Yveline BOULOT, enquêtrice vacataire de statistique agricole, en qualité de commissaire-enquêteur suppléante.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture, au service planification de GrandAngoulême, 139 rue de Paris à Angoulême et en mairies de Champniers, Dignac et Rouillet-Saint-Estèphe, également lieux de permanence.

Le dossier sera également consultable :

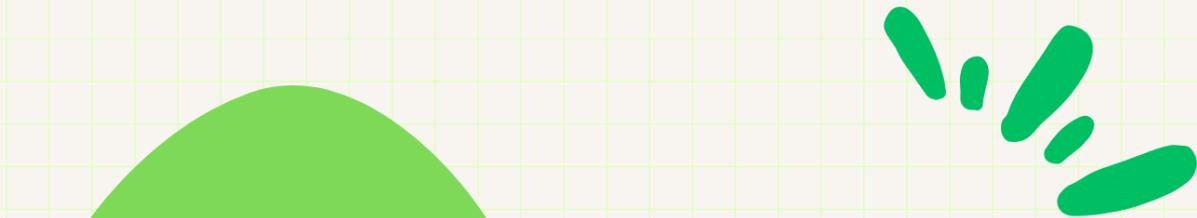
- sur le site internet de GrandAngoulême : <https://www.grandangouleme.fr/vivre-et-habiter/urbanisme/scot-aec-en-cours-delaboration/scot-aec-lenquete-publique-demarre-le-1er-fevrier/>
- sur le site internet dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/5894>
- sur un poste informatique disponible au service planification de GrandAngoulême ainsi que dans les mairies de Champniers, Dignac et Rouillet-Saint-Estèphe.

Durant toute l'enquête publique, le public pourra **consigner ses observations et propositions** dans les **registres ouverts** à cet effet au service planification de GrandAngoulême et en mairies de Champniers, Dignac et Rouillet-Saint-Estèphe ou les adresser :

- Par écrit (date de réception faisant foi), au siège de l'enquête publique, **à l'attention du commissaire-enquêteur** : *Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême, Enquête publique SCoT-AEC - 25 bd Besson Bey - CS 12320 - 16023 Angoulême Cedex ;*
- Sur le site internet dédié comportant un registre dématérialisé sur lequel le public peut transmettre ses observations et propositions directement : <https://www.registre-dematerialise.fr/5894> ;
- Par courriel : enquete-publique-5894@registre-dematerialise.fr.

Le commissaire-enquêteur recevra le public, sans rendez-vous, aux lieux, dates et heures suivantes :

| Lieux | Dates | Heures |
|---|-------------------------------------|--------------|
| Service planification de GrandAngoulême 139 rue de Paris Angoulême | Samedi 1 ^{er} février 2025 | de 9h à 12h |
| | Mardi 4 mars 2025 | de 13h à 16h |
| Mairie de Champniers | Vendredi 7 février 2025 | de 9h à 12h |
| Mairie de Dignac | Jeudi 13 février 2025 | de 14h à 17h |
| Mairie de Rouillet-Saint-Estèphe | Vendredi 28 février 2025 | de 14h à 17h |



PERMANENCE



VENDREDI 28 FÉVRIER DE 14H30 A 17H
MAIRIE DE TOUVRE

VOUS AVEZ UN DIFFÉREND AVEC VOTRE VOISIN ?
(NUISANCES SONORES, DÉGRADATIONS, INCOMPRÉHENSION...)

**VOUS VOUS SENTEZ IMPUISSANT FACE AU
FONCTIONNEMENT COMPLEXE DES ADMINISTRATIONS ?**

**NOUS VOUS AIDONS A FAIRE LE POINT SUR VOTRE
SITUATION. VENEZ NOUS RENCONTRER
SANS RENDEZ-VOUS.**



**+ D'INFOS AU
06.10.88.39.67**

Bulletin Municipal de la Mairie de Touvre

1 Route des Sources 16600 Touvre - mairie@touvre.fr - Tél : 05 45 65 50 46

Responsable de la publication : Mme Brigitte BAPTISTE.

Rédaction : Jacques DUBREUIL, Jacques PIOT, Eliane REYNAUD.

Mise en page, impression et distribution par nos soins.

Dépôt légal - Janvier 2025.



Rejoignez-nous